



COMMUNE DE LUSSAC
Conseil municipal

Envoyé en préfecture le 11/04/2024

Reçu en préfecture le 11/04/2024

Publié le

En l'absence de : S'LO
ID : 033-213302615-20240411-2024_04_02-DE

Nombre de conseillers :
Présents : 10
Votants : 13

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2024_04_02

L'an deux mille VINGT QUATRE, le vendredi 5 avril à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune de LUSSAC, régulièrement convoqué le 21 mars 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil municipal sous la présidence de Madame BRETON Dorothee.

Présents : Mme BRETON Dorothee, Maire, Mme BITARD Céline, 1^{er} adjoint au Maire, Mr BRINGART Christophe, Adjoint au Maire, Mme MATHIEU Julie, Adjoint au Maire, Mr DELAIRE Claude, Mr MAMERT Jean-Michel, Mr BOUDAT Vincent, Mr VILAIN Paul, Mr LAGARDE Dominique, Mr GATINEL Didier, Mme FORESTIER Nathalie.

Absent :

Absents excusés : Mme PIARDET Corinne, Mr PIARDET René, Mme BOUCHE Coralie

Exclus :

Procuration : Mme PIARDET Corinne (pouvoir Mme BITARD Céline), Mr PIARDET René (Mr BRINGART Christophe), Mme BOUCHE Coralie (Mme MATHIEU Julie)

Secrétaire de séance : Mme MATHIEU Julie

OBJET : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 M14

Le Maire a quitté la salle du conseil municipal.

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Mme BITARD Céline, 1^{er} adjoint au Maire,

délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023 dressé par Dorothee BRETON après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

COMMUNE DE LUSSAC - MAIRIE DE LUSSAC - CA - 2023

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET				II	
VUE D'ENSEMBLE				A1	
EXECUTION DU BUDGET					
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	1 363 576,86	Q	1 196 959,24
	Section d'investissement	B	272 403,82	H	452 712,22
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	1 178 118,57
	Report en section d'investissement (001)	D	140 965,41	J	0,00
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	1 776 946,09	= Q+H+I+J	2 827 790,03
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	655 000,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	655 000,00	= K+L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	1 363 576,86	= Q+I+K	2 375 077,81
	Section d'investissement	= B+D+F	1 068 369,23	= H+J+L	452 712,22
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	2 431 946,09	= Q+H+I+J+K+L	2 827 790,03



COMMUNE DE LUSSAC

Conseil municipal

Envoyé en préfecture le 11/04/2024

Reçu en préfecture le 11/04/2024

Publié le

Nombre de conseillers :
ID : 033-213302615-20240411-2024_04_02-DE

En Présents : 10
Votants : 13

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Le Maire,

- * certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- * informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Pour : 8

Abstention : 0

Contre : 5

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme,

Le 5 avril 2024

Le Maire, Dorothée BRETON

